

Image not found or type unknown



Location salle de mariage droit du propriétaire

Par **Mel**, le **10/11/2012** à **22:13**

Bonjour,Voici ma question : nous louons un manoir pour notre mariage, la propriétaire vit sur place. Mais sachant que nous louons l'intégralité du manoir a-t-elle le droit de venir pendant la soirée voir ce qui se passe ou est-elle dans l'obligation de rester dans son appartement. Personnellement, je n'ai pas tellement envie de voir une personne étrangère au mariage surveiller nos faits et gestes.Merci de votre réponses.